



Tomblaine, le 16 décembre 2021

La préservation de l'emploi dans nos territoires, la compétitivité des entreprises nationales et européennes sont les principales raisons pour lesquelles l'Etat a mis en place un plan de relance et aider les secteurs impactés par la crise que nous vivons au quotidien.

Saint-Gobain PAM est un fleuron de l'industrie française dans un domaine stratégique : celui de l'eau qui est un des enjeux majeurs de notre futur immanquablement impacté par le changement climatique.

Outre ses unités de production, Saint-Gobain PAM dispose dans le Grand-Est d'un Technocentre rassemblant près de 150 ingénieurs et techniciens dans le domaine des canalisations pour l'eau et l'assainissement. C'est le plus grand dispositif de recherche et développement au monde sur les canalisations pour l'eau et l'assainissement. Ce centre travaille à la pointe des technologies les plus modernes afin d'améliorer les performances, la durabilité et la neutralité vis-à-vis de l'eau des systèmes de canalisation proposés aux acteurs français, européens et mondiaux de l'eau. Il travaille également sur les enjeux de la décarbonation en mettant au point la production de canalisations en fonte ductile par fusion électrique de grande capacité, tout en développant également des technologies pour économiser les ressources minérales. De nombreux brevets sont ainsi délivrés chaque année pour assurer la préservation de ses recherches et démontrer son niveau d'innovation. Le Technocentre entretient de nombreux liens avec le monde académique, tant au niveau régional que national, par la voie de contrats de recherche, bourses de thèse, alternances et stages étudiants.

Aujourd'hui, dans le cadre de France Relance, l'Etat accorde à la Société indienne Electrosteel une subvention de 3,9 millions d'€ pour favoriser son implantation en Arles et développer la production et la commercialisation de canalisations en concurrence directe avec Saint-Gobain PAM. Electrosteel est connue pour sa politique commerciale très agressive qui a été notamment sanctionnée pour dumping par l'Union Européenne en 2016. Cette démarche commerciale a été de nature à déstabiliser gravement les acteurs européens du secteur, sans possibilité réelle de riposte en Inde, compte tenu de l'impossibilité de fait de commercialiser leurs produits en Inde.

Dans ce cadre, la subvention de 3,9 M€ attribuée à la société Electrosteel n'apparaît pas aux membres d'HYDREOS comme de nature à encourager la compétitivité des entreprises françaises dans le secteur de l'eau. L'esprit de France Relance, du point de vue d'HYDREOS, est de favoriser la R&D, l'innovation pour maintenir et développer les performances de nos entreprises dans cet univers très concurrentiel des dispositifs de canalisation de l'eau. Cette subvention attribuée à Electrosteel n'est ni plus ni moins qu'un signal négatif fort contre les acteurs français et européens du secteur, tant dans leurs velléités d'innovation et que dans la pérennisation de leurs emplois. La région Grand Est nous apparaît particulièrement impactée par cette décision de l'Etat : nous appelons au retrait de cette subvention et à sa réaffectation à d'autres projets notamment de développement dans le domaine de l'eau.

Michel FICK
Président

HYDREOS Pôle du Grand Est | SIRET 509 637 815 00028 NAF 9499Z

Siège social : 71, rue de la Grande Haie – 54510 Tomblaine – France | Tél. +33 (0)3 83 18 15 16 – contact@hydreos.fr
Délégation Alsace : 1, quai Koch – 67000 Strasbourg | Adresse postale : BP 40307 – 67008 Strasbourg Cedex – France | Tél. +33 (0)3 67 10 14 20

www.hydreos.fr